

Académie de POITIERS

Collège André Malraux

17340 CHATELAILLON-PLAGE

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 25 Jun 2019

Année scolaire : 2018 / 2019

Numéro de séance : 4

Date de transmission de la convocation aux membres : 13 Jun 2019

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M. Éric BOUVERAT, Principal

Secrétaire de séance : Mme Marielle COCHARD, principale adjointe

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents : 18

Ordre du jour

✓ **Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 8 avril 2019**

I/ Vie pédagogique et éducative

- **Attribution d'indemnités pour missions particulières**
- **Bilan pédagogique de l'année scolaire 2018-2019 (données partielles)**
- **Fermeture de l'établissement pendant les congés d'été**
- **Organisation de la rentrée 2019**
- **Structures Rentrée 2019**

II / Fonctionnement général

- **Ventilation des crédits globalisés**
- **Décisions budgétaires modificatives**
- **Conventions**
- **Projets de voyages**
- **Logements de fonction**

III/ Questions diverses

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 25 Juin 2019

Qualité	Titulaires				Suppléants			
	Nom – Prénom	P[☑]	A[☑]	E[☑]	Nom - Prénom	P[☑]	A[☑]	E[☑]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	BOUVERAT Eric	X					
	Principale adjointe	COCHARD Marielle	X					
	Gestionnaire	GUERILLOT David	X					
	C.P.E.	MABILAT Aurélie	X					
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	VILLAIN Stéphane		X				
		Mme MARCILLY Sylvie		X				
	Groupement de communes	DEMESTER Vincent		X				
	Commune siège	LEBAS Régis		X				
Personnalités Qualifiées	DREVON Jean-Louis	X						
	LE FEVRE Jean-François		X					
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	ALBERTY Isabelle	X					
		BONNIN Maéva	X					
		LEROY Eric	X					
		PARIS Gilles	X					
		PAULETTO Odile	X					
		TRAMBOUZE Olivier	X					
		VALLAT Caroline	X					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BEN HADJ Catherine		X	X			
		BOUILLAUD Christine	X					
		MARTIN Françoise		X	X			
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	BONFILS Marianne	X					
		BOULDOIRES Nadège		X	X	MANON Eddy		
		DE PETRIS Willy		X				
		HUREAU Sophie	X					
		KHODJA Gaëlle	X					
		MERCIER Florence		X				
		SAF Anne		X				
Élèves	CONAN Gaspard		X					
	FINCK Alice	X						
	PUJO Constance		X					

Le quorum étant atteint, M. BOUVERAT ouvre la séance à 18h01 et remercie les présents.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Marielle COCHARD, principale adjointe.

M. BOUVERAT soumet à approbation le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 8 avril 2019, pour lequel aucune observation ou remarque n'est formulée. Le PV est approuvé à l'unanimité. Il présente ensuite l'ordre du jour et propose d'y ajouter le vote des tarifs de restauration. Aucune observation ou remarque n'est formulée.

I – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

Attribution d'Indemnités pour missions particulières (IMP)

Cette année, 8,25 indemnités pour missions particulières ont été attribuées au collège :

- 2 indemnités fléchées pour les professeurs d'EPS (déjà attribuées)
- 2 indemnités fléchées pour les référents à l'usage du numérique (déjà attribuées)
- ¼ indemnité pour la mission de coordination du programme «Devoirs faits» pour Mme Mabilat, CPE (déjà attribuée)

M. Bouverat informe que les choix suivants ont été décidés pour les 4 IMP restantes :

- 1 indemnité pour Mme Lebeau pour la chorale
- ¼ d'IMP pour les professeurs principaux de 3^{ème}
- ½ IMP référent culture pour le professeur documentaliste
- ¼ d'IMP à ½ d'IMP pour d'autres missions (organiseurs de voyages ou d'échanges linguistiques) : ½ IMP pour Mme Delporte et pour Mme Tirbois (club animé toute l'année avec organisation d'un voyage) et ¼ IMP pour Mme Laval pour les échanges longs et la préparation de l'échange court

Des HSE seront également ventilées par la direction ainsi que les heures restantes pour le dispositif devoirs faits, et ce avant le 12 juillet, date de clôture de la mise en paiement.

Soumise au vote, cette proposition obtient : 16 votes Pour et 2 abstentions

Bilan pédagogique de l'année scolaire 2018/2019 (incomplet à ce jour)

L'année n'étant pas encore terminée, les données ne sont que partielles.

Mais le bilan est très positif puisque les actions programmées ont été réalisées et certaines même ajoutées.

Ils ont été source de richesse et de diversité pour les élèves, illustrant les 4 parcours éducatifs, mais également une source de motivation et de dynamisme pour l'équipe enseignante.

• Orientation

Il est précisé que le redoublement n'est pas une décision du conseil de classe ni un vœu d'orientation.

6 ^{ème}	• 100 % des élèves passent en 5 ^{ème}
5 ^{ème}	• 100 % des élèves passent en 4 ^{ème}
4 ^{ème}	• 100 % des élèves passent en 3 ^{ème} dont 5 candidatures pour une 3 ^{ème} PREPA METIERS (2 admis, 2 sur liste supplémentaire, 1 refusé ; et 1 élève de LS vient d'être admis aujourd'hui même) il est à noter que le DIMA a été supprimé
3 ^{ème}	• 79 % des élèves passent en 2 ^{nde} générale (70% en 2018 et 78 % en 2017) • 15 % passent en 2 ^{nde} professionnelle (24% en 2018 et 18 % en 2017) • 6 % passent en 1 ^{ère} année de CAP (6% en 2018 et 3 % en 2017)

Les élèves qui n'auraient pas obtenu leur vœu d'orientation seront contactés pour un positionnement sur les places vacantes qui n'annule pas les vœux précédents.

Les décisions d'affectation post 3^{ème} seront remises aux élèves à la fin des épreuves du DNB le mardi 2 juillet 2019 à 14h45, suite au report des dates de l'examen. Les inscriptions en ligne via les télé-services seront ouvertes à partir du 2 juillet à 16h, et la date de clôture de ce service n'est pas connue mais sera

certainement repoussée suite au décalage de l'ensemble du calendrier. Il est rappelé qu'après cette étape d'inscription en ligne, les familles devront impérativement se déplacer dans les lycées pour finaliser l'inscription.

Le 10 juillet à 14h, l'affichage des résultats du Brevet sera effectué.

Fermeture de l'établissement pendant les congés d'été

- Fermeture au public pour les congés le **vendredi 12 juillet** (à 16h30) et réouverture au public le **26 août** (à 9h) pour laisser place aux travaux d'été et à la finalisation de la préparation de rentrée.

Rentrée scolaire

- Le 19 août : reprise d'activité pour la direction
- Le 22 août : reprise d'activité pour les agents
- Le 26 août : reprise d'activité pour le personnel de vie scolaire
- Le 30 août : reprise d'activité pour les enseignants
- Le 2 septembre : reprise des élèves de 6^{ème} de 8h30 à 16h30 (sans la présence des autres élèves)
- Le 3 septembre : reprise des élèves de la 5^{ème} à la 3^{ème} de 8h30 à 16h30 (sans la présence des 6^{ème})
- Le 4 septembre : tous les élèves seront présents au collège selon leur emploi du temps
- Concernant les élèves d'ULIS, un accueil individualisé sera organisé soit le 2 soit le 3 septembre.

Effectifs pour la rentrée 2018 / 2019

Mise à jour effectuée début juin auprès du rectorat.

6 ^{ème}	179 élèves répartis en 7 divisions
5 ^{ème}	164 élèves répartis en 6 divisions
4 ^{ème}	143 élèves répartis en 5 divisions
3 ^{ème}	155 élèves répartis en 6 divisions
ULIS	8 élèves

Les prévisions sur le nombre d'inscrits en 6^{ème} en section bilingue anglais-allemand ont été trop optimistes. A l'heure d'aujourd'hui, il n'y a que 18 inscrits. Un seul groupe sera donc nécessaire au lieu des deux prévus. Cela va provoquer une variation de 3h sur les besoins en allemand. Mme Khodja demande si cela aura un impact sur les groupes en espagnol. Mme Cochard répond que non puisqu'il n'y a pas d'espagnol en 6^{ème}. La question du service de l'enseignante d'allemand est alors évoquée : à l'heure actuelle, on ne peut pas encore connaître les conséquences exactes car le complément de service prévu avec le lycée est important et non fixé définitivement. Le service de l'enseignante restera complet entre les deux établissements et elle aura certainement moins d'HSA qu'initialement prévue. M. Leroy questionne alors sur l'impact pour les heures d'anglais en 6^{ème}. La direction avait déjà prévu des groupes à 4h pour toutes les classes de 6^{ème} mais vérifiera cela de plus près.

M. Bouverat précise également que les demandes pour l'option LCA-Latin sont moins nombreuses à l'entrée en 5^{ème} : seules une quinzaine de demandes sont formulées à ce jour.

M. Manon demande alors ce qu'il en est pour la CHAAR qui ouvrira à la rentrée : moins de candidats que prévus ont confirmé leur engagement. Ils seront 9 (8 en classe de 4^{ème} et 1 en classe de 3^{ème}). L'information a bien été transmise à tous les élèves et familles pouvant être concernés. La 1^{ère} année se fera avec un petit groupe mais motivé et avec une bonne dynamique, qui pourra certainement essaimer pour l'année suivante.

Le non cumul avec le latin a été maintenu comme annoncé, et cette information a été donnée aux parents de 6^{ème} sur les fiches d'orientation afin qu'ils en aient connaissance à l'heure de leur choix pour le latin.

Mme Alberty ajoute que la difficulté a été de motiver les élèves de 4^{ème} dans un temps très court en fin d'année (puisque l'ouverture de la CHAAR a été connue tardivement). De plus, ils devaient s'engager pour une seule année. En revanche, l'an prochain les 8 élèves de 4^{ème} poursuivront en 3^{ème}, et des nouveaux candidats arriveront en 4^{ème}. La CHAAR qui s'ouvre au collège est la seule de France !

Le recrutement pourra également s'ouvrir à l'extérieur du collège car nous aurons le temps de communiquer.

Un dernier point est abordé sur le calendrier de ces derniers jours suite au report des dates du DNB décidé par le ministère : les cours restent tous supprimés à partir du jeudi 27 juin. L'examen aura lieu les 1^{er} et 2 juillet, et le centre de correction du 3 au 5 juillet. Les réunions de préparation de rentrée sont donc avancées au 27 et 28 juin.

II – FONCTIONNEMENT GENERAL

Ventilation des crédits globalisés

Pour information, M. GUERILLOT présente la ventilation des crédits globalisés, qui s'élève à 11 900 € :

- Manuels scolaires	9 718,75 €
- Carnets de liaison	1 183,00 €
- Droits de reproduction	998,25 €

Concernant les manuels, comme prévu avec le groupe de travail sur le poids des cartables, des manuels numériques en 6^{ème} seront mis en place en français, mathématiques et histoire-géographie (consultables via Pronote pour les familles). De plus, 30 manuels de physique-chimie cycle 4 seront achetés pour équiper les salles et permettre aux élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} de garder leur manuel au domicile.

Décisions budgétaires modificatives

Une demande d'un prélèvement sur les fonds de réserve est présentée, soit :
7 000 € sur le service général, 10 500 € en S.R.H.

La proposition a été adoptée à l'unanimité.

Convention

Une convention sur la modification de la composition du groupement comptable (désormais 2 lycées s'ajoutent au groupement, à savoir le LP Dorlole et le LP Rompsay) est adoptée à l'unanimité.

Projets de voyages

Echange avec Marbourg (Allemagne) : poursuite d'un échange existant depuis plusieurs années. Les correspondants allemands seront accueillis du 16 au 25 septembre 2019, et les élèves français se déplaceront en Allemagne du 24 mars au 02 avril 2020. L'effectif des participants ne sera que de 26 ce qui a ajouté des contraintes sur le budget. La participation financière maximale des familles par enfant a été fixée à 280 euros.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Echange avec Arenas de San Pedro (Espagne) : la participation financière maximale des familles par enfant a été fixée à 350 euros. Cet échange, conduit par Mme Tirbois, est reconduit après une première expérience très réussie. Un club sera ouvert en ce sens une fois par semaine le midi pour 24 élèves de 4^{ème}. Les correspondants espagnols seront accueillis en mai 2020, et les élèves français partiront en mai 2021.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Un voyage à Barcelone (Espagne) sera proposé par Mme Bourdin à deux classes de 3^{ème} du 16 au 22 mars 2020. La participation financière maximale des familles par enfant a été fixée à 370 euros.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Différents tarifs

Les tarifs de restauration sont fixés par le conseil départemental et validés par le conseil d'administration. Aucune augmentation ne sera appliquée pour les familles et le département maintient le forfait demi-pension à 435.40 euros (prix du repas élève demi-pensionnaire : 3,11 euros).

Une augmentation de 0,05 euros sera appliquée au 01/01/2020 pour les autres catégories :

Prix du repas des professeurs : 4,60 euros

Prix du repas ASSEDU, ATT : 3,20 euros

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Logements de fonction

Il existe 4 logements de fonction dans l'enceinte de l'établissement. Ils seront tous occupés par les emplois avec nécessité absolue de service (principal, principal adjoint, gestionnaire, agent de maintenance).

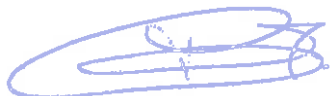
Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

III – QUESTIONS DIVERSES

M. Bouverat termine la séance en remerciant chaleureusement M. Drevon, personnalité qualifiée qui siège au CA depuis seize ans. Pour des raisons de santé, M. Drevon se voit dans l'obligation de démissionner de sa fonction et assistait aujourd'hui à sa dernière séance de CA.

La séance est levée à 19h15.

La secrétaire de séance,



Marielle COCHARD

Le Président,



Éric BOUVERAT